



Vices cachés achat véhicule d'occasion à un professionnel

Par **33ch6376**, le **30/08/2011** à **10:02**

Bonjour,
suite à l'achat d'un véhicule d'occasion (garantie 6 mois + extension de garantie souscrite au garage de notre part) dans une succursale citroen nous avons du ramener 4 fois ce véhicule en un mois pour des pannes successives (le voyant moteur s'allume) 3 pièces différentes ont été changées et là j'attends des nouvelles pour savoir ce qu'il en est cette fois ci!!!

qu'elles sont mes recours concernant cette vente surtout que c'est une voiture que j'ai acheté pour mon travail (7places, je suis assistante maternelle)
nous ne nous sentons plus du tout en sécurité que pouvons nous faire
merci d'avance

Par **chris_idv**, le **30/08/2011** à **17:22**

Bonjour,

A moins d'identifier un vice caché vous ne pouvez rien faire tant que le garage remplit son obligation de remise en état liée à la garantie souscrite.

Cordialement,